

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX MET EN SERVICE LE PARC SOLAIRE STARDALE**

LONGUEUIL, Québec, le 16 mai 2012 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») est fière d'annoncer la mise en service du parc solaire photovoltaïque Stardale, situé à East-Hawkesbury en Ontario, Canada.

La Société effectue ainsi son entrée dans le secteur de l'énergie solaire, assurant une plus grande diversification de ses activités. « Nous croyons que la technologie solaire est éprouvée, fiable et simple, et que les risques liés à l'exploitation sont faibles. Le soleil fournit une source d'énergie stable et prévisible qui complète bien nos installations hydroélectriques et éoliennes » a affirmé M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex.

Le parc solaire Stardale comprend environ 144 000 modules photovoltaïques polycristallins SolarWorld et 54 onduleurs, sur une superficie de 300 acres, pour une puissance installée totale de 33,2 MW_{DC} (27 MW_{AC}) et une production annuelle initiale estimée à 39 000 MWh, assez pour alimenter plus de 3 200 foyers ontariens. Ce projet devrait générer pour la Société des revenus annuels de l'ordre de 16 M\$. Toute l'électricité livrée par Stardale fait l'objet de trois contrats à prix fixe et d'une durée de 20 ans du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable (« POSER »), conclus avec la Commission de l'énergie de l'Ontario (« CÉO »), une contrepartie ayant une excellente cote de crédit.

Le coût total du projet, y compris la contrepartie versée pour en faire l'acquisition, s'élève à 141,7 M\$. En juillet 2011, la Société a signé, avec la Banque de Tokyo Mitsubishi UFJ, Limitée agissant comme arrangeur principal et agent administratif, une convention de prêt à terme sans recours de 111,7 M\$ et une facilité pour l'émission de lettres de crédit de 5,6 M\$ pour la construction et le financement à long terme de Stardale. La portion restante du coût a été financée par une combinaison de l'encaisse disponible et d'un prélèvement sur la facilité de crédit rotatif de la Société.

Innergex entend poursuivre son expansion dans le secteur de l'énergie solaire et compte actuellement en Ontario six projets solaires photovoltaïques totalisant 59 MW qui ont été déposés dans le cadre du programme de tarifs de rachat garantis (« programme de TRG »). La Société est d'avis que la plupart de ces projets demeurent viables à la suite de modifications au programme de TRG récemment annoncées par le gouvernement ontarien, notamment la baisse des prix, la rationalisation des processus, l'augmentation de zones restreintes et l'encouragement à une participation communautaire et autochtone.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend : i) des intérêts dans 26 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 494 MW (puissance brute de 880 MW), dont 20 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans 9 projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 231 MW (puissance brute de 374 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 844 MW (puissance brute de 2 977 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs : Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective des énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « vers », « environ », « potentiel », « projet » ou à l'emploi de verbes comme « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « continuer », ou encore d'expressions ou de termes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment, sans y être limitée, des énoncés à l'égard : de la production d'énergie et des revenus que pourrait générer le projet.

L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par Innergex, notamment des attentes, estimations, projections et opinions de la Société. Même si Innergex estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient être matériellement différents de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques. Ceux-ci incluent, sans y être limités, l'ensoleillement, le rendement du parc solaire, la défaillance de l'équipement, l'exécution des obligations de tiers fournisseurs et d'autres risques généralement attribuables aux activités d'Innergex. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter la notice annuelle d'Innergex déposée par Innergex sur le site Web SEDAR à www.sedar.com. Les énoncés prospectifs aux présentes sont faits à la date du présent communiqué de presse et la Société ne s'engage nullement à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué de presse ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
Tél. : 450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com
www.innergex.com